

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2468>



Pourquoi modifier le statut de l'Alsace ?

- Actualité Evènements-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : dimanche 26 avril 2026

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Le 8 avril 2026, l'Assemblée nationale a adopté la proposition de loi afin de sortir l'Alsace de la région Grand Est. "On ne revient pas à la région Alsace [d'avant 2016], on crée une collectivité à statut particulier qui a pratiquement le même statut actuel que la Corse", alerte le constitutionnaliste **Benjamin Morel** sur X (*BenjaminMorel63*). Pourtant, la pente qui conduirait à transformer la France en une succession de collectivités en concurrence pour faire valoir une identité plus affirmée que celle d'à côté est glissante, et les études montrent que la décentralisation asymétrique produit partout ce phénomène. *"Il ne s'agit pas"*, insiste Morel, *"de rétablir l'ancienne région Alsace, mais bien de créer une collectivité unique, comme en Corse. Or la région dans laquelle on vote le plus pour des partis régionalistes en Europe n'est ni la Catalogne ni l'Écosse, mais bien la Corse. Les nationalistes, qui ne pesaient que 25 % des voix avant la collectivité unique, y représentent depuis 70 % des suffrages. Si une telle collectivité était aussi accordée à l'Alsace, que dire à la Bretagne, au Pays basque... Ceux qui voteront par opportunisme ce texte prendront une lourde responsabilité au regard de l'histoire et montreront que l'avenir du pays au-delà de 2027 ne les intéresse guère"*.

En outre, les entreprises paieront la facture. Derrière la différenciation territoriale se cache une vraie folie normative dangereuse pour le monde économique. "La seule région qui ne voit pas son PIB s'effondrer et son taux de chômage augmenter, c'est la Corse, car il y a une péréquation au niveau national" Pour Morel, il ne faut pas "une logique de surenchère" dans les compétences : il faut une "logique de symétrie" entre les régions et invite à regarder les rivalités entre régions en Espagne.

L'analyse de Benjamin Morel s'inscrit dans le cadre de son ouvrage "**Crise politique, crise de régime**" dans lequel il s'inquiète légitimement des conséquences de la crise actuelle sur le régime politique et sur la tentation d'étendre les compétences du chef de l'État en surinterprétant la Constitution pour gouverner malgré tout. Benjamin Morel indique les voies pour sortir de l'impasse... et marcher entre ingouvernabilité et autoritarisme rampant.

Qu'est-ce que la République face à une telle évolution ? Que deviennent son unité et l'égalité des citoyens devant la loi dans ce contexte ? On peut se le demander lorsque les dirigeants politiques français s'intéressent moins à la France qu'aux contraintes que leur imposent les organismes européens ou internationaux.